



Procès-verbal
Séance du mardi 11 juin 2013 à 20 h.00
A la salle du Conseil communal de St-Sulpice

Présences : Mmes CHRISTEN-SUMI Silvie, DUBOIS Camille, GOLAZ Anne-Lise, GRUBOR Gordana, PROBST Mariacristina, ROBIN Gisèle, ROCHAT Corinne, VERNEZ Francine, WILLI Corinne, ZINDLER Karin, MM. ALLEMANN Yves, APOTHELOZ Sébastien, GABRIEL Stéphane, PONNAZ Olivier, ROCHAT Jean-Pierre, SEYDOUX Jérémie, TARDO Lorenzo

Excusés : MM. MICHEL Patrick, SALIS Nicolas,

Absence : M. JACOT Frédéric,

Procès-verbal : Mme MARET Christine.

1. Bienvenue

M. Jean-Pierre Rochat ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun.

2. Liste de présence

Trois personnes manquent à l'appel. Quelques personnes sont présentes dans le public.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 février 2013

Mme Mariacristina Probst souligne qu'au chiffre 12 : divers: « Mme Mariacristina Probst signale qu'un compte-rendu a été établi sur l'assemblée des parents » il faut ajouter : lequel a été présenté lors de cette séance (sujet déjà largement délibéré lors de la séance du 15 novembre 2012).

Après modification, le procès-verbal de la séance du 28 février 2013 est adopté à l'unanimité.

5. Constructions scolaires

M. Yves Allemann expose l'évolution des projets :

Suite à l'appel d'offres, la commune de St-Sulpice a reçu 21 réponses, dont 6 projets qui ont abouti. Le Comité d'évaluation, dont fait également partie M. Jean-Pierre Rochat, s'est rencontré la semaine dernière pour étudier ces 6 projets. Quatre architectes au total ont approuvé à l'unanimité un projet qui les a enthousiasmés.

Ce projet comprend 16 classes d'enseignement de la 1^{ère} à la 8^{ème} Harmos, soit deux classes par année Harmos, 1 salle de gymnastique double, 3 salles multi-usages, 1 UAPE et 1 bibliothèque scolaire et communale.

Ce projet fera l'objet d'un préavis municipal lors d'une séance spéciale du Conseil communal, le 3 juillet 2013.

Cette séance spéciale aura lieu au Foyer des Pâquis, afin que le public puisse voir le projet en question.

Mme Anne-Lise Golaz demande ce qu'il y aura dans ces trois salles multi-usages.

M. Olivier Ponnaz, Directeur des écoles précise qu'il n'y aura pas de salle de rythmique dans ces salles.

M. Jean-Pierre Rochat informe que les salles de gymnastique du collège de la Concorde ne seront pas disponibles de suite à la rentrée scolaire d'août, mais que les salles de classes seront prêtées.

Mme Anne-Lise Golaz déplore que de ce fait elle va rencontrer des problèmes pour trouver des salles de gymnastique.

Mme Yves Allemann lui répond que tant que les travaux de démolition n'ont pas commencé, les classes de 1^{ère} et de 4^{ème} Harmos de St-Sulpice et les sociétés locales peuvent utiliser les salles de gymnastique de St-Sulpice.

6. Surveillance durant la pause de midi

Mme Corinne Rochat a été invitée par Mme Anne Volet, Adjointe auprès des écoles primaires et secondaires de la Ville de Lausanne, pour visiter l'établissement de Villamont à Lausanne, le vendredi 17 mai 2013 à 12 h.00. (voir compte-rendu complet annexé).

Ce sont les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année qui fréquentent le plus souvent le réfectoire. On y sert des menus « Fourchette verte » (coût du menu CHF 12.00, mais vendus CHF 8.00 aux élèves, grâce au subventionnement de la Ville de Lausanne), mais aussi d'autres mets tels que pizzas, salades et sandwichs et les élèves peuvent aussi amener leur pique-nique ou leur Mac-Do (le restaurant se trouve à proximité).

La personne qui sert les repas préparés par le DSR tient à ce que les enfants mangent, c'est pour elle primordial.

Un étudiant, qui est en train de préparer son doctorat en droit, a été engagé par la Ville de Lausanne en qualité de coordinateur scolaire à un taux d'occupation de 40 %, réparti sur toute l'année, hors vacances scolaires. Un pouvoir de « remise à l'ordre » lui a été conféré, mais il n'est pas directement responsable des enfants.

Après le repas, les élèves sont libres de sortir du collège, d'aller à la bibliothèque (avec ordinateur et jeux éducatifs) ou dans une salle d'étude.

Un espace sera aménagé dans le corridor avec des grands coussins, pour que les enfants puissent écouter de la musique et se divertir.

Le coût de l'engagement d'une personne de référence, ou médiateur, est d'environ CHF 40'000.00 à CHF 50'000.00 par année pour 100 enfants.

Une personne bénévole n'aurait pas de responsabilités et serait juste là à disposition.

Le groupe de travail propose de prendre modèle sur le collège de Villamont, soit :

- D'engager un surveillant à raison de 2 heures par jour, les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
 - de 12 h.00 à 12 h.45 au réfectoire,
 - de 12 h.45 à 13 h.00, surveillance dans les couloirs du collège.

- De trouver une salle d'étude dans le collège et de demander à un surveillant d'être présent de 12 h.45 jusqu'à l'heure de rentrée des classes.

Mme Karin Zindler rappelle que les classes de 5^{ème} et de 6^{ème} Harmos de St-Sulpice seront également à Chavannes et seront déplacées en bus privé.

M. Olivier Ponnaz doit s'occuper de ce problème. Il réfléchit à un encadrement différent avec des devoirs surveillés pendant la durée des travaux du collège de St-Sulpice et à chercher une personne pour les surveiller avec les enfants de 5 et 6^{ème} Harmos.

Mme Camille Dubois suggère que Mme Laure Baehler, bibliothécaire à St-Sulpice, qui aura moins d'élèves durant ces travaux, vienne travailler à La Planta durant cette période, ainsi elle pourrait garder le contact avec les élèves. De plus, quelqu'un de l'UAPE pourrait être « prêté » par St-Sulpice.

M. Yves Allemann estime que cela pourrait être possible, en déplaçant une personne de l'UAPE de St-Sulpice et Mme Laure Baehler, mais il faut d'abord connaître le nombre d'élèves concernés pour savoir quel cadre apporter.

Mme Anne-Lise Golaz trouve qu'il y a peu de temps pour les élèves qui vont manger à l'UAPE à St-Sulpice.

M. Yves Allemann répond que les élèves auront tout le temps de rentrer, car il y aura un bus spécial, plus rapide, avec un horaire spécial. Ces élèves auront 1 heure complète pour manger à St-Sulpice.

M. Olivier Ponnaz souligne que depuis le changement d'horaire, il n'y a plus de débandade pour aller prendre le bus.

Mme Corinne Rochat revient sur le projet d'engager une personne pour la surveillance de midi et demande s'il est politiquement possible de trouver le financement des communes pour payer un salaire.

Mme Silvie Christen-Sumi informe qu'elle a demandé le cahier des charges d'un surveillant du groupement de Genolier et environs. Il se trouve que le prix des menus « Fourchette verte » est différent d'une commune à l'autre, car une commune demande un supplément pour la surveillance.

Mme Corinne Rochat pense qu'il serait nécessaire de créer un lien entre les communes de Chavannes, St-Sulpice et la structure d'accueil Ô Berges.

Mme Corinne Willi précise que cette situation est temporaire (pendant les travaux du collège de St-Sulpice), après, il n'y aura plus que les élèves chavannois.

M. Yves Allemann ajoute que les élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} Harmos resteront ensuite à St-Sulpice.

Mme Camille Dubois demande quelle est la suite à donner pour que les communes se bougent. L'infirmière scolaire est également prête à participer à la réflexion.

Mme Mariacristina Probst trouve que c'est une bonne solution, vu qu'il n'y a pas besoin de demander d'autres locaux.

Mme Corinne Rochat propose d'organiser un groupe de travail avec la structure Ô Berges.

Mme Silvie Christen-Sumi demande pourquoi ne pas demander au TSP de se charger de cette surveillance.

M. Jean-Pierre Rochat rétorque que ce n'est pas dans son cahier des charges.

Mme Karin Zindler estime qu'il est possible de mettre quelque chose en place et de trouver un endroit pour que les élèves fassent leurs devoirs à midi.

M. Jean-Pierre Rochat transmettra à la commune que le Conseil d'Etablissement a envie que les choses s'améliorent.

Une maman a demandé à Mme Mariacristina Probst s'il n'était pas possible que des parents organisent des cours, à leur charge, mais que des locaux leur soient prêtés.

M. Olivier Ponnaz rappelle qu'il existe le sport facultatif. Il serait possible de trouver d'autres moniteurs pour des cours adaptés à l'âge des élèves, qui pourraient être pris en charge par l'Etat.

7. Traductions du règlement interne

Concernant les traductions du règlement interne de l'établissement primaire et secondaire, Mme Karin Zindler, qui s'était engagée à traduire cette brochure en anglais et en allemand, annonce que la version anglaise est prête et pense pouvoir donner la version allemande d'ici une semaine.

Mme Gordana Grubor, qui était chargée de faire traduire dite brochure en serbo-croate et en albanais, attend des nouvelles de ses traducteurs, qu'elle espère avoir d'ici une semaine.

Mme Mariacristina Probst informe qu'elle a presque terminé la traduction italienne.

M. Sébastien Apothéloz pense pouvoir rendre la traduction portugaise d'ici la fin du mois de juin.

Concernant la traduction turque, nous attendons des nouvelles de M. Patrick Michel, excusé ce soir. La secrétaire le contactera pour savoir ce qu'il en est.

M. Olivier Ponnaz fera une annonce auprès des élèves à la rentrée scolaire, afin de savoir combien de brochures il faudra par langue. La mise en page sera la même qu'en français.

M. Jean-Pierre Rochat demande que les personnes qui ont travaillé sur ces traductions comptent leurs heures et les transmettent à la secrétaire.

8. Sécurité autour de l'école (passages piétons)

M. Jean-Pierre Rochat rapporte que malgré le fait que la commune de Chavannes-près-Renens ait apposé des affiches, inséré des articles dans le journal communal et sur le site internet concernant la recherche de patrouilleurs, une seule personne pourrait être sûre de son engagement. Les autres personnes intéressées sont au chômage et ne peuvent pas certifier leur engagement. De ce fait, non sommes dans l'impasse.

Mme Karin Zindler informe qu'à St-Sulpice, la situation est la même.

9. Fin d'année scolaire

M. Olivier Ponnaz parle du déménagement des classes concernées du collège de La Planta au collège de la Concorde. Il y aura entre 80 et 100 cartons à déplacer par classe. Les enseignants ayant déjà effectué ce travail dans l'autre sens, cela ne devrait pas poser trop de problèmes. Toutes les classes du collège de La Planta finiront l'année scolaire le mardi 2 juillet 2013 à 15 h.15.

A St-Sulpice, deux enseignants vont quitter à la fin de cette année scolaire. Deux classes vont terminer le mercredi 3 juillet à 12 h.00 et le mobilier sera rangé.

Le vendredi 5 juillet prochain à 12 h.00, toutes les autres classes seront en vacances.

M. Olivier Ponnaz annonce que trois classes, anciennement nommée de « développement », soit trois classes à effectif réduit, seront ré-ouvertes à la rentrée scolaire.

Dans ces trois classes : 5/6 – 7/8 et 9/10, les élèves suivront un programme adapté et individualisé. C'est la raison pour laquelle, elles s'appelleront dorénavant : classes « progrès ». Sur proposition de l'école, les parents concernés devront choisir d'y inscrire ou pas leur enfant.

Mme Gisèle Robin souligne qu'un groupe d'élèves de ces classes est détaché des autres élèves pour suivre les cours d'allemand.

M. Olivier Ponnaz informe que les promotions sont fixées au jeudi 4 juillet 2013 à 18 h.30 à l'aula du collège de la Plaine, ouverture des portes à 18 h.00.

10. Divers et propositions individuelles

M. Jean-Pierre Rochat annonce que le rapport de la séance qui a eu lieu avec les parents est à disposition des autres parents sur les sites communaux, vu que le site de l'école est fermé pour l'instant.

Mme Corinne Willi déplore que tous les sujets demandés à l'épreuve cantonale de référence (ECR) n'avaient pas été traités pendant l'année scolaire et qu'à l'avenir ils seront comptés dans la moyenne.

M. Olivier Ponnaz a demandé aux enseignants d'établir des tests en commun, donc ils porteront sur les mêmes sujets. Quant au français, c'est un thème général.

Mme Gisèle Robin ajoute que les professeurs de mathématique établissent les programmes en commun depuis de nombreuses années.

Mme Mariacristina Probst prépare, avec quelques parents, un document pour la prochaine réunion des parents, avec les questions de ces derniers et les réponses.

A ce propos, M. Olivier Ponnaz demande s'il est possible d'avoir ces questions à l'avance, afin qu'il ait le temps de préparer les réponses.

M. Jean-Pierre Rochat précise qu'il serait préférable de ne pas fixer cette séance en septembre, mais de la prévoir après les vacances d'automne.

Mme Silvie Christen-Sumi demande s'il est possible d'avoir les horaires de la rentrée sur internet.

M. Olivier Ponnaz répond que ces informations ne seront plus communiquées, ni par internet, ni par affichage, au vu des nombreux changements de dernière minute. Le seul souci qui pourrait survenir suite à cette décision se situe au niveau des périodes de gymnastique qui ne seront pas annoncées aux élèves. Afin de remédier à ce problème, il faudra demander à tous les élèves de prendre leurs affaires de gymnastique le 1^{er} jour de la rentrée.

Mme Silvie Christen-Sumi demande ce qu'il est en pour les horaires de fin de cours, seront-ils sur internet ?

Ces derniers ne seront peut-être même pas connus avant la rentrée, selon M. Olivier Ponnaz, qui ajoute que si le site n'est pas mis à jour très régulièrement, il est inutile.

Le canton a repris l'hébergement des sites. Le portail d'entrée est le même pour toutes les communes. La Direction de l'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de St Sulpice a demandé d'être l'établissement pilote dès la rentrée, mais attend la réponse de l'Etat.

Mme Corinne Willi dit qu'il y a un flou concernant les cours de théâtre. Les élèves qui suivent ces cours manquent les cours prévus à l'école. De ce fait, ces élèves ont obtenu un mauvais résultat au contrôle. Ils ont pu refaire les tests et ont obtenu de meilleures notes que les autres élèves. Elle suggère de faire parvenir une circulaire explicative aux parents concernant les périodes manquées par les élèves qui suivent des cours facultatifs.

M. Olivier Ponnaz confirme que les personnes qui enseignent ce genre de cours veulent faire un grand travail, mais qu'ils oublient parfois qu'il y a l'école à côté. Il ajoute qu'il apprécierait avoir ce genre de question sur le moment, ce qui serait plus facile à gérer qu'après coup.

Mme Anne-Lise Golaz rapporte que des adolescents serpeliens n'aimeraient pas que la fresque du collège des Pâquis soit démolie.

M. Yves Allemann déclare que cette question n'a pas été abordée avec la Municipalité, mais qu'il a été approché par d'anciens élèves à ce sujet. Il affirme que tout ce qui peut être récupéré le sera.

Mme Anne-Lise Golaz demande ce qu'il en est de l'arbre centenaire.

M. Yves Allemann répond que pour les arbres, c'est la même chose, ceux qui sont récupérables, le seront.

Mme Corinne Rochat annonce que l'Association Sofa, dont elle fait partie, va financer des animations de l'association « Osons les livres » au Parc Pidoux. Des animatrices seront présentes avec des albums destinés aux parents et aux enfants. La bibliothèque d'Ecublens viendra proposer des livres et l'association « Globelivres » sera présente avec des flyers destinés aux parents qui désirent obtenir des livres dans leur langue.

Par contre, au niveau organisation, il peut y avoir un problème en cas de mauvais temps. L'association Sofa a demandé l'autorisation de déplacer, cette manifestation, si nécessaire, sous le couvert du préau du collège de la Concorde, ce qui a été accepté par la Municipalité de Chavannes-près-Renens.

M. Olivier Ponnaz appuie cette décision.

La prochaine séance est fixée au mercredi 30 octobre 2013 à 20 h.00, au réfectoire du collège de La Planta, à Chavannes-près-Renens.

M. Jean-Pierre Rochat remercie les participants et lève la séance à 21 h.45.

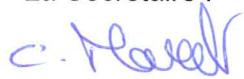
Au nom du Conseil d'établissement scolaire
 primaire et secondaire
 de Chavannes-près Renens et de Saint-Sulpice

Le Président :



Jean-Pierre Rochat

La Secrétaire :



Christine Maret

Annexe : Visite de l'établissement de Villamont - Lausanne